

**SYNDICAT DES
ÉTUDIANT-E-S EMPLOYÉ-E-S DE L'UQAM**

SECTION LOCALE 10721 DE L'ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
L'AFPC EST AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC

**BILAN ANNUEL DU
CONSEIL SYNDICAL
DU SÉtuE
2010-2011**



Loin d'être exhaustif, ce rapport se veut une trace des principaux dossiers et débats ayant occupé le conseil syndical au cours de son mandat ainsi que des pistes de réflexion pour les personnes qui occuperont cette charge pour l'année qui vient. Le but est aussi d'informer les membres sur le travail accompli par le syndicat dans son ensemble.

Composition

À ce jour, le Conseil syndical est composé du Comité exécutif et de 8 délégué-es : Charlotte Guay Dussault, Jonathan Lalande Bernatchez, Jean-Philippe Martin, Marie Parent, Grégory Brasseur, Natan Berkeley, Arturo Mariani, Mathieu Lévesque. Chaque envoi courriel du SÉtuE lance un appel à candidature afin que plus de membres se présentent comme délégué-es. Rappelons que, depuis avril 2010, quatre délégué-es ont été élu-es sur le Comité exécutif.

Réunions

D'avril 2010 à avril 2011, le Conseil syndical s'est réuni 8 fois avec quorum : le 12 mai; le 26 mai; le 8 juillet; le 18 août; le 22 octobre; le 26 novembre; le 4 février; et le 8 avril. Notons qu'il n'y a pas eu de Conseil syndical entre le 4 février et ce jour, mais que 2 Assemblées générales de suite se sont tenues (16 février et 23 mars).

Campagne sur la chute des heures rémunérées

Le Conseil syndical a adopté un plan de campagne pour l'année 2010-2011 afin de lutter contre la chute du nombre d'heures rémunérées des emplois étudiants à l'UQAM. Dans cette optique, le Conseil syndical a choisi de privilégier trois thèmes lors des campagnes de mobilisation : informer les membres de l'ampleur et des causes probables de la chute des heures (affiches, courriels, sétue-info, tracts); lutter contre le bénévolat par la publicisation et la diffusion large du formulaire de prolongation de contrats à chaque fin de session (affiches, courriels, sétue-info); exiger l'affichage des postes d'auxiliaires d'enseignement de plus de 20 heures par les départements.

Le Conseil syndical a demandé que soit formé un Comité, chargé d'effectuer une recherche en vue d'établir un nombre minimum d'heures de travail alloué aux différents types de contrats d'auxiliaires d'enseignement. Marie-Claude P. Bélair, Jonathan Lalande Bernatchez et Caroline Jacquet ont été élus sur ce Comité, qui a considéré que la première étape consistait en la mise en place d'un questionnaire aux correcteurs et correctrices, afin de connaître tant les différentes raisons de dépassement et de non-renouvellement des contrats que les différents types de corrections réalisés.

Les premières réponses reçues au questionnaire ont permis de dégager plusieurs problématiques (sur le temps de déplacement, les grilles de correction, les types de contrats, etc.) ainsi que des thèmes futurs de campagne de mobilisation (les premiers contrats de correction sont ceux qui se passent le plus mal; les conséquences financières du bénévolat). Le questionnaire sera amélioré et surtout mis en ligne afin d'obtenir un plus haut taux de réponse.

Enfin, le Conseil syndical a soulevé la question des politiques départementales d'attribution des heures aux contrats d'auxiliaires d'enseignement. Les départements ont tous été contactés et quelques réponses sont déjà parvenues qui devront être analysées sous peu.

Budget et hausse de cotisation

À la suite du rejet à l'Assemblée générale du 1^{er} juin 2010 de la proposition, soutenue par le Conseil syndical, d'une augmentation des cotisations syndicales de 0,8 à 1,6 % (part du SÉtuE), un nouveau budget a été étudié et travaillé en Conseil syndical.

Le Conseil syndical s'est prononcé en faveur d'une hausse des cotisations syndicales de 0,8% à 1,01% (part du SÉtuE) dans le but d'embaucher un permanent ou une permanente au SÉtuE. En outre, le Conseil syndical a mandaté un comité pour préparer un argumentaire précis sur la nécessité d'embaucher un permanent ou une permanente au SÉtuE.

Services à la vie étudiante

Le Conseil syndical s'est opposé à toute coupure d'emplois aux réseaux socio-professionnels, et a tenu à réaffirmer la pertinence de leur mandat, de leur utilité et de leur fonctionnement. Les membres du Conseil syndical ont d'ailleurs activement participé à la mobilisation contre les coupures et au soutien aux employé-es étudiant-es des réseaux socio-professionnels (marche d'appui). Le Conseil syndical suivra activement la suite des événements.

Prises de positions politiques

Le Conseil syndical s'est déclaré profondément insatisfait à l'égard de la politique salariale du gouvernement (PSG) et a dénoncé l'arrimage entre les hausses salariales et le PIB. Il exige que le SÉtuE trouve un modèle alternatif pour ses hausses salariales annuelles lors des prochaines négociations collectives.

Le Conseil syndical a vivement encouragé la tenue d'un contre-sommet sur le financement de l'éducation organisé par la Table des partenaires universitaires (la TPU, où siège le CQSU). À la suite de l'événement, il a tenu à féliciter l'ensemble de la TPU et tout particulièrement Rémi Bellemare-Caron, à titre de Vice-Président aux affaires politiques du CQSU (Conseil Québécois des Syndicats Universitaires de l'Alliance de la Fonction Publique du Canada)

Organisation interne

Une trousse des délégué-es, expliquant le rôle et les tâches des délégué-e-s ainsi que l'organisation interne du syndicat, a été réalisée et distribuée à tous les délégué-es. Il serait important de la remettre à jour.

Le Conseil syndical a décidé que les tournées de mobilisation syndicale devaient systématiquement se donner une thématique (politique ou syndicale), afin de mieux rejoindre et mobiliser les membres rencontrés.

Le Conseil syndical souhaite recevoir une ou deux fois par année une formation sur la convention collective.